

Mercredi 29 mai 2019

Plan Particulier d'Intervention du barrage de Bimont :

**test du dispositif d'alerte
le mercredi 5 juin 2019
à 12h15**

Le mercredi 5 juin à 12h15, le dispositif d'alerte du Plan particulier d'intervention (PPI) du barrage de Bimont sera testé à Aix-en-Provence, Meyreuil et au Tholonet. Les 16 sirènes retentiront simultanément avec le signal d'essai.

L'ensemble des 16 sirènes implantées sur une zone allant de la commune du Tholonet jusqu'au hameau de Saint-Pons émettront un son caractéristique de corne de brume ou de bateau.

Le barrage de Bimont, classé « grand barrage » compte tenu de sa hauteur et du volume d'eau retenu, dispose d'un PPI prévoyant l'alerte des populations et leur évacuation d'urgence ainsi que l'organisation globale des secours.

Afin d'assurer l'alerte des populations, la société du canal de Provence (SCP), exploitant le barrage de Bimont, a doté cet ouvrage de nouveaux dispositifs permettant, dans la zone de sécurité immédiate de prévenir les populations à l'aide d'un automate d'alerte complété par 9 nouvelles sirènes.

Le PPI du barrage de Bimont a bénéficié, en avril 2017, d'une campagne d'information des populations via la distribution de brochures sur l'ensemble des communes concernées. Ce document est toujours consultable en mairie ou sur le site du Centre d'information pour la Prévention des risques majeurs (CYPRES) : <http://www.cypres.org/>

CONTACT PRESSE

Bureau de la communication interministérielle – 04 84 35 40 00

Retrouvez la Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Préfecture des Bouches-du-Rhône
www.bouches-du-rhone.gouv.fr – www.paca.gouv.fr – [@prefet13](https://twitter.com/prefet13)